MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES





REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE Union-Discipline-Travail

SERVICE DES BOURSES ET STAGES

N° 05 4 /MAE/SG/SBS/LHRM/19

Abidjan, le 0 5 DEC 2019

COMMUNIQUE

Le Gouvernement de la République Populaire de Chine offre quarante (40) bourses d'études à la Côte d'Ivoire, au titre de l'année académique 2020-2021.

Sont éligibles à ces bourses, les étudiants ivoiriens ayant au minimum le diplôme de Licence.

Le dossier de candidature se compose comme suit:

- Le formulaire de demande de bourses d'études, dûment rempli en langue chinoise ou anglaise;
- 2. Une photocopie du passeport valable au-delà de la date du 1er mars 2021 ;
- 3. Une copie notariée du diplôme obtenu ;
- 4. La traduction notariée du diplôme obtenu, en langue chinoise ou anglaise ;
- 5. Une copie des relevés de notes avec leur traduction notariée en langue chinoise ou anglaise ;
- 6. Un plan d'étude ou un projet de recherche rédigé en langue chinoise ou anglaise (avec un minimum de 800 mots) ;
- 7. Deux (02) lettres de recommandation émanant de professeurs ou maîtres-assistants d'université ;
- 8. Les candidats aux études musicales ou de beaux-arts doivent soumettre deux (02) échantillons de leurs propres œuvres (sketches, peintures, etc.) ;
- 9. Les candidats âgés de moins de 18 ans doivent présenter les documents valides de leurs tuteurs légaux en Chine ;
- 10. Les candidats qui prévoient de rester en Chine pour plus de six (06) mois doivent soumettre une photocopie du formulaire d'examen physique des étrangers rempli en anglais (téléchargeable sur le site http://www.csc.edu.cn/studyinchina ou www.campuschina.org) (l'original doit être conservé par le candidat);
- 11. Les candidats qui ont déjà obtenu une lettre d'admission dans une université chinoise éligible au programme de bourses du Gouvernement chinois doivent la joindre à leur demande, le cas échéant;
- 12. Les candidats qui ont le certificat de langue chinoise HSK, l'IELTS ou le TOFEL, doivent le joindre à leur demande, **le cas échéant**.

N.B.: Toute copie ou photocopie de mauvaise qualité sera rejetée.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au Service des Bourses et Stages du Ministère des Affaires Etrangères, au plus tard le mercredi 15 janvier 2020.

Daouda DIABATE
Ambassadeur

Le Secrétaire Généra,